

EMRYS BOTTE EN TOUCHE

Une adhérente d'**EMRYS LA CARTE** a décidé de s'exprimer sur les réseaux sociaux pour dénoncer le manque de transparence existant lors de l'achat de cartes cadeaux. Elle cite notamment la carte cadeau **C & A** d'un montant de 50 € commercialisée avec du cash back. En toute logique cette carte cadeau est utilisable dans tous les points de vente **C & A**.

Hélas, ce n'est pas le cas puisque, dans certains magasins, il s'agit de simples « corners. » Qu'est-ce qu'un corner ? Il s'agit d'un espace de vente dédiée à une marque ou même à une enseigne qui est installé au sein d'une grande surface. De ce fait, le client ne bénéficie pas des mêmes conditions pour les offres promotionnelles ou pour l'utilisation de cartes cadeaux.

L'adhérente indique avoir écrit à **C & A** et à la Direction d'**EMRYS**. Mais l'un comme l'autre sont restés indifférents à ce mouvement de colère. De toute évidence ces points de vente « corners » n'ont rien à faire dans la liste de magasins publiée par la coopérative de consommateurs.

Les « lives » hebdomadaires d'**EMRYS**, hauts lieux d'auto-laudations et de flatteries ne sont apparemment pas prêts pour évoquer ce genre de dysfonctionnements.



INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir, BP 40179, 79205 PARTHENAY cedex (contact@arnaques-infos.org).

SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE** (president@arnaques-infos.org)